



**MAIRIE DE HOUX
(Eure et Loir)**

**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 AVRIL 2017**

L' an 2017 et le 28 Avril à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de PICHERY Jean-François Maire

Etaient présents :

M. PICHERY Jean-François, Maire MM : AOUSTIN Franck, BRIAR Victor, DUCOUROUBLE Jean-Luc, FOUQUET Jean-Luc, GIRARD Philippe, GRESSUS Olivier, PARIS Philippe, ROGER Jean, ROGER Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LEFRANC Nathalie. à M. PICHERY Jean-François, M. BRIAR Victor à M. ROGER Philippe

Excusé : Mme SIRDEY Françoise,

Autre personne présente(s) : Mme BEGUE ANGELIQUE

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 12
- En exercice : 9

Date de la convocation : 14/04/2017

Date d'affichage : 14/04/2017

Secrétaire de séance : M PARIS Philippe

Approbation des procès-verbaux du 17 février et du 17 mars 2017

Monsieur le Maire soumet à l'approbation les procès-verbaux de la réunion du conseil municipal du 17 février et du 17 mars 2017 qui sont approuvés à l'unanimité.

Approuvé à l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2017/021 - Location de tables et bancs - Tarif 2017

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de fixer un tarif pour la location de tables et bancs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide de fixer le tarif comme suit :

La location de tables et de bancs sera réservée aux seuls habitants de la commune de Houx, à ses associations et également aux associations extérieures.

Pour la location 1 table et 2 bancs le tarif forfait weekend sera de :

- Commune 7€
- Hors commune 9€

Une caution sera demandée pour un montant de 110€ y compris pour les associations

Pas de livraison

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2017/022 - Télécommande alarme salle socioculturelle

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de fixer une caution pour la mise à disposition d'une télécommande d'alarme de la salle socioculturelle pendant la location de weekend et de fixer un montant de vente pour les associations qui l'utilisent quotidiennement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide de fixer :

Une caution à 120€ pour la télécommande de l'alarme

Un prix de vente de 120€ pour les associations demandeuses

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2017/023 - Maintien du 3ème adjoint au maire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de délibérer pour confirmer le vote du 25 novembre 2016, sur le maintien en fonction du 3ème adjoint au maire.

A la majorité (pour : 10 contre : 1 Olivier Gressus abstentions : 0)

2017/024 - Acquisition de matériel : "Tracteur"

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'acquérir un nouveau matériel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité et 1 abstention

Décide d'acquérir auprès de la société DURET

- un tracteur d'occasion "MC 115 de la marque Mac Cormick" pour un montant de 21.000€ HT
- un semoir à sel Majar porté pour un montant de 1.300€ HT
- une lame à neige pour un montant de 3.800€ HT
- reprise du tracteur Renault 651 pour un montant de 1.800€ HT

Soit un montant totale de 29.160€ TTC

Autorise le maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1 Olivier Gressus)

INFORMATIONS DIVERSES

- Un rendez-vous de travail avec Mme POUILLY, Vice-présidente de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France en charge de l'enfance et de la jeunesse a été fixé au vendredi 5 mai 2017 à la mairie de Houx. Cette réunion est organisée dans la perspective du départ de notre commune vers Chartres Métropole. Il sera évoqué les différentes modalités de prise en charge des enfants de Houx pour le volet périscolaire et extrascolaire
- Aujourd'hui a eu lieu une réunion avec la société DIAGRAM ARCHITECTURE et les entreprises qui ont été choisies pour la réalisation de l'espace de stockage à la salle socioculturelle.
Le début des travaux est prévu le 28 mai 2017.
- La société VEOLIA, a effectué aujourd'hui le balayage de l'ensemble des rues de la commune. Un prochain passage est prévu courant décembre 2017

La séance est levée à 22h05

